



**AVIS DE CONCOURS SUR TITRES
D'OUVRIER PROFESSIONNEL QUALIFIE**

Un concours sur titre d'ouvrier professionnel qualifié, destiné à pourvoir un poste aura lieu à l'Hôpital Saint Eloi de Sospel, dans la spécialité suivante :

SERVICES TECHNIQUES – MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

En application des dispositions du décret N° 2007-1185 du 03 août 2007, ce concours est ouvert aux candidats titulaires soit :

- D'un diplôme de niveau V (CAP-BEP) ou d'une qualification reconnue équivalente, dans les domaines suivants : Electricité, plomberie
- D'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrées dans une ou plusieurs spécialités,
- D'une équivalence délivrée par la Commission instituée par le décret N° 2007-196 du 13 février 2007, relatif aux équivalences de diplômes requise pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadre d'emplois de la fonction publique.
- D'un diplôme figurant sur une liste arrêté par le Ministre chargé de la Santé.
- Qualification SSIAP1 souhaitée.

Les dossiers de candidature comprenant la copie des diplômes ainsi qu'un curriculum vitae détaillé, seront accompagnés d'une lettre de motivation et devront être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception, à :

Monsieur le directeur de l'Hôpital Saint Eloi – 06380 SOSPEL

Etablissement organisateur du concours, dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

Le Directeur,